AR Prefecture
024-200040400-20230322-2023_45-DE
Reçu le 30/03/2023

2023/45 du 22 mars 2023

Communauté de Communes du Périgord Ribéracois

Délibération du Conseil Communautaire
****

Le 22 mars 2023, le conseil Communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de Celles sous la Présidence de Monsieur Didier Bazinet, Président, à la suite de la convocation adressée le 15 mars 2023 conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des collectivités territoriales.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire	58	
Titulaires présents	48	Allain Tricoire – Jean-Pierre Prigul – Bernadette Bazinet – Janick Laville – Jean-Didier Andrieux – Pascal Devars – Monique Boineau-Serrano – Jean-Pierre Prunier – Murielle Cassier – Didier Bazinet – Michel Desmoulin – Yves Mahaud – Corinne Ducoup – Philippe Boismoreau – Philippe Bogaert – Alfred Gonnard – Jean-Marcel Beau – Daniel Bonnefond – Bruno Limerat – Ludovic Gillaizeau – Francis Lafaye – Clément Lemercier – Géry Denis – Gilles Mercier – Catherine Bezac-Gonthier – Laurent Casanave – Christine Laurent – Dominique Caillou – Catherine Esculier – Romain Perruchaud – Jean-Pierre Chaumette – Pierre Guigné – Francis Duverneuil – Virginie Mouche – Jean-Pierre Paretour – Joël De Luca – Gérard Caignard – Fabrice Boniface – Brigitte Pourtier – Philippe Dubourg – Priça Mortier – Pierre Janaillac – Julie Bordet – Edwige Badel -Joëlle Saint Martin – Marion Lafaye -Régis Defraye – Muriel Morlion
Suppléants présents	1	Xavier Garreaud (Commune de Segonzac)
Titulaires absents	10	Christine Berthé – Lisa Boyer – Joël Constant – Nicolas Platon – Bernard Saint Martin – Philippe Chotard – Christophe Rossard – Jean-Claude Arnaud – Denis Ferrand – Patrick Lachaud
Procurations	6	Joël Constant à Bruno Limerat Nicolas Platon à Catherine Bezac-Gonthier Bernard Saint Martin à Joëlle Saint Martin Jean-Claude Arnaud à Jean-Pierre Chaumette Denis Ferrand à Julie Bordet Patrick Lachaud à Muriel Morlion

AR Prefecture

024-200040400-20230322-2023_45-DE
Reçu le 30/03/2023

DELIBERATION N° 2023/45 : (Code Nomenclature /712)
DATE : 22 mars 2023
RAPPORTEUR : Jean-Marcel Beau
OBJET : Affectation des résultats du budget annexe de l'Office de Tourisme intercommunal (OTI)

Il convient de reprendre dans le budget 2023 de l'Office de Tourisme intercommunal (OTI) les résultats cumulés suivants :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés				3 718,62		3 718,62
Opérations de l'exercice	280 535,30	281 138,48	898,00	1 740,00	281 433,30	282 878,48
TOTAUX	280 535,30	281 138,48	898,00	5 458,62	281 433,30	286 597,10
Résultats de clôture		603,18		4 560,62		5 163,80
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	280 535,30	281 138,48	898,00	5 458,62	281 433,30	286 597,10
RESULTATS DEFINITIFS		603,18		4 560,62		5 163,80

Le conseil communautaire à l'unanimité décide de reprendre dans le budget 2023 les résultats cumulés suivants :

SECTION D'INVESTISSEMENT :
-compte 001 excédent d'investissement reporté : 4 560,62 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT :
-compte 002 excédent de fonctionnement reporté : 603,18 €

Décision du Conseil Communautaire :
Votes pour : 55
Votes contre :0
Abstentions :0

ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS POUR EXPEDITION CONFORME

Le Président de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois
Didier Bazinet
Signé électroniquement le 27/03/2023 à 18:52
par Didier BAZINET

La secrétaire de séance du 22 mars 2023
Murielle Cassier

Signature numérique de Didier BAZINET
PRESIDENT
Le 27/03/2023 18:51:19

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERIGORD RIBERACOIS
B.P. 10
Rue Couteau
24600 RIBERAC